

Chères camarades,

Les agents de la fonction publique subissent comme le reste de la population, l'augmentation brutale et rapide du coût de la vie. Mais en réalité, cela fait longtemps que ça dure. Depuis 2010, l'inflation cumulée devrait atteindre 22% en fin d'année (estimation de 7% pour l'année 2022). À l'inflation s'ajoute la hausse des cotisations retraites de 3,25%. Les revalorisations de point d'indice ne représentent quant à elles que 5,2%. C'est donc, en moyenne, plus de 20% de pouvoir d'achat perdu depuis cette date. La perte accumulée par un fonctionnaire depuis le gel de Sarkozy en 2010 atteint en moyenne 24 000 €.

Quelle réponse du gouvernement ? 3,5 % !

3,5 %, c'est la traduction d'un manque de considération sans pareil dans l'histoire pour nos métiers. Après un épisode de pandémie qui a poussé en premières lignes les agentes et les agents du service public, le gouvernement nous remercie avec mépris et cynisme.

Dans l'Éducation Nationale, après avoir annoncé une revalorisation de 10 % pour toutes et tous assortis d'un supplément de 20 % en contrepartie d'une augmentation de la charge de travail, notre nouveau ministre Pap Ndiaye a rectifié le tir en excluant les personnels en fin de carrière. Pourtant nous sommes toutes et tous impactés par le déclasserement salarial. Le point

d'indice était gelé depuis 12 ans. Comment accepter qu'au prétexte d'être en fin de carrière, il faudrait s'asseoir sur notre dû ?

Pour la FSU, l'augmentation des salaires, c'est pour tout le monde, et c'est sans contrepartie. 20 % de plus au prix de nouvelles missions, cela ne s'appelle plus une revalorisation, mais de la rémunération supplémentaire pour des tâches supplémentaires. Nous refusons catégoriquement de « travailler plus pour gagner plus » !

Pour les personnels administratifs, pour les AESH, pourtant indispensables au fonctionnement de l'École (avec une grand E), rien, sauf un peu plus de mépris. Précariser les AESH, rendre leur travail invisible, les faire courir d'établissements en établissements, ça, le ministère de l'Éducation Nationale sait le faire. Tout ça pour être payé au maximum 1014 € / mois du fait d'un emploi à temps partiel imposé (62%). Ne pas évoquer leur situation dans les discussions salariales est tout bonnement inadmissible. La FSU revendique pour les AESH un emploi sous statut de fonctionnaire de catégorie B, avec une quotité de travail à 100 %.

Et que dire des agents territoriaux ! Ce sont les salariés les plus mal payés en France avec les salaires les plus faibles en comparaison du secteur privé. Ce n'est pas la FSU qui le dit mais un rapport de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique fin 2021. Ce sont tous les services publics territoriaux à commencer par ceux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse mais aussi du 4ème âge qui souffrent de sous-effectif, de problèmes de recrutement et de manque de reconnaissance. Les besoins de la population augmentent et tous ces services connaissent aujourd'hui des situations catastrophiques qui ne permettent plus

de répondre correctement aux besoins des usagers et aggravent les conditions de travail et d'emploi des collègues.

Les réponses du gouvernement, entre déni et bricolage, ne sont clairement pas à la hauteur des enjeux posés par ces problématiques. Elles n'ont que pour objectifs la privatisation au prix d'un moins-disant salarial basé sur les faibles salaires, la corvéabilité et la précarité.

La FSU Territoriale revendique des services publics ambitieux : des infrastructures adaptées, des personnels qualifiés, bien payés et en nombre suffisant. C'est par exemple pourquoi, dans la territoriale, la FSU a été la première à revendiquer la requalification immédiate en catégorie B du cadre d'emplois des ATSEM comme cela a été gagné pour les auxiliaires de puériculture. De même, la FSU territoriale n'a de cesse de demander pour les collèges et les lycées, un recrutement massif, statutaire, d'agents·es techniques et de service qui tienne enfin compte de la pénibilité du travail et des besoins de remplacement.

Un ATSEM par classe de maternelle et des créations de postes d'agents de service dans les communes. Pour la petite enfance, un taux d'encadrement de 5 enfants par personnel formé et qualifié ; la reconstruction des grilles de la filière animation, la création de postes de travailleurs sociaux qui ne sont plus en nombre suffisant pour répondre au plus près des besoins des enfants et des familles.

La FSU revendique :

- l'indexation immédiate et dans l'avenir de la valeur du point d'indice sur l'inflation**
- l'attribution uniforme de 70 points additionnels sur l'ensemble des grilles**
- une revalorisation de 20 % de la valeur du point d'indice**
- l'amélioration des grilles pour réduire les écarts entre les femmes et les hommes**

Nous ne demandons pas l'aumône,

nous exigeons le rattrapage salarial que l'on nous doit !

Pour financer l'augmentation des salaires, rendre le transport collectif accessible, rénover les bâtiments, la liste est longue... De l'argent, il y en a ! Le collectif « Plus Jamais Ça », auquel nos organisations syndicales adhèrent avec de grandes associations (Oxfam, Greenpeace, etc.), a proposé cet été au moment de l'examen de « la loi pouvoir d'achat » de taxer les « superprofits » engrangés par ceux qui ont enregistré des bénéfices pendant la pandémie ou ont profité de la guerre en Ukraine. Comme ça, à la volée : Total → 6 milliards de bénéfices annuels entre 2018 et 2020, 16 milliards en 2021 ; Carrefour → 403 millions de bénéfices entre 2018 et 2020, 1,7 milliards en 2021 ; BNP Paribas → 7,5 milliards entre 2018 et 2020, 9,5 milliards en 2021. Étendu aux 150 plus grandes entreprises, on peut estimer qu'en moyenne pour l'année 2021 elles ont dégagé de 80 à 90 milliards d'euros de « superprofits », soit des profits exceptionnels par rapport aux marges de profits en dehors des conditions de crise connues depuis 2 ans. Ces calculs ont été effectués à partir des données de l'INSEE. Taxer à hauteur de 50 à 90% pourrait permettre de dégager uniquement pour les entreprises du CAC 40, un budget de 15 à 30 milliards d'euros en fonction du taux retenu. Avec cet argent, il est possible d'apporter de nombreuses réponses immédiates aux difficultés rencontrées par les

salarié·es, les retraité·es, les étudiant·es et les privé·es d'emploi, tout en contribuant de manière significative à la transition écologique. Dans la logique que nous portons de ne pas opposer la fin du mois à la fin du monde, les mesures de lutte contre la baisse du pouvoir d'achat ne doivent pas justifier un coup d'arrêt aux urgences environnementales. Nous pensons qu'au contraire, elles peuvent être un formidable accélérateur de la lutte contre le changement climatique et contribuer à un monde plus stable.

Au-delà de la question de l'augmentation des salaires, des pensions, des retraites, des minimas sociaux et des bourses d'études, Macron et le gouvernement ne vont pas nous épargner sur les réformes à venir de l'assurance chômage et des retraites. Le combat ne fait donc que (re)commencer, nous devons continuer à nous mobiliser et à mobiliser autour de nous pour mener les batailles actuelles et à venir ! Nous ne sommes rien pour eux, en revanche ensemble et toujours plus nombreuses et nombreux, nous sommes tout !